Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 26

Artikel: Ménagerie Pianet
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191114

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que votre conduite et celle de ma fille n'avaient pas été ce qu'elles devaient être, et que je tenais de plus à constater la solidité de votre affection réciproque. Cette petite épreuve terminée, il n'existait pas de raison pour vous fermer plus longtemps ma maison, quoique j'eusse préféré pour Louise un mari riche... Mais, au fait, c'est elle qui se marie.

PAUL, *troublé.* — Alors, monsieur?...

M. BALLOT. — J'arrive au bout : Vous n'avez pas de fortune. La mienne est très modeste et j'espère que mon futur gendre vivra encore bien des années sans en jouir. C'est peut-être égoïste ce que je vous dis là, mais je trouve que c'est très naturel. J'avais déjà fait de jolis calculs. Je supposais votre gain annuel de... c'est inutile, n'est-ce pas.., que je mette un chiffre? Je constituais à ma fille une petite rente... oh! bien petite, monsieur! Le tout faisait donc.... et je pensais : en vivant simplement ils vivront largement. *(Croisant les bras et parlant avec énergie).* Mais mettre sciemment ma fille dans la misère, monsieur ; la plonger, elle et mes petits-enfants, dans la pauvreté, de gaîté de cœur!... Etre obligé de me priver sur mes vieux jours, non pas du superflu, mais du nécessaire, pour entretenir toute une famille... cela, vous devez le comprendre, cela ne se peut pas et n'arrivera pas.

PAUL. — Monsieur, de grâce...

M. BALLOT, *interrompant.* — Je m'explique. Lorsque vous aurez mon âge, mon ami, vous saurez, — c'est un fruit de l'expérience, — qu'il n'y a pas, ici-bas, de faits insignifiants. J'irai même plus loin, et je dirai que, souvent, les petits exemples nous prouvent les plus grands enseignements. Or, hier soir, monsieur, vous ne vous en êtes vraisemblablement pas douté... Puisque le hasard, — ou plutôt vous-même aviez jugé bon de nous mettre en présence, — j'ai profité de l'occasion qui m'était offerte pour vous observer. C'était du reste pour cela que vous m'aviez fait venir, n'est-ce pas? Eh bien, — permettez-moi de m'exprimer en toute franchise, — quand on possède un estomac comme le vôtre, monsieur, on doit avoir des rentes, et si on ne les a pas... alors, ma foi, on reste chez soi et l'on se soigne. Voilà, en deux mots, pourquoi ma maison vous restera fermée et pourquoi ma fille ne sera jamais votre femme!

PAUL, *suppliant.* — Monsieur, je vous le jure, c'était une exception!

M. BALLOT, *convaincu.* — Je n'admets pas les exceptions. C'est un vice d'organisation, peut-être. Soyez persuadé, mon jeune ami, que je le regrette pour vous, mais un ménage est complètement impossible dans ces conditions, d'autant plus que, par la loi souvent fatale de l'hérédité, vos rejetons peuvent jouir à leur tour de la solidité de votre estomac. Si vous aviez du moins une profession suppléant en quelque sorte à cette anomalie constitutionnelle, — par exemple celle de boulanger ou encore mieux celle de boucher, — mais, par un de ces jeux auxquels se plaît souvent la destinée, vous êtes libraire!!... Vous vendez la nourriture spirituelle qui, certes, — je pense que vous en conviendrez, — ne doit pas vous suffire!

PAUL, *toujours suppliant.* — Monsieur...

M. BALLOT. — C'est parfaitement inutile. Vous m'obligerez, monsieur, en ne continuant pas une discussion qui doit vous être pénible et qui m'est très désagréable. Je vous le répète, je regrette sincèrement la chose. C'est la fatalité qui a voulu que ma fille n'eût pas à compter un jour sur une fortune plus considérable et que vous fussiez doté d'un appareil digestif aussi perfectionné. J'en suis, veuillez me croire, complètement marri. Adieu, monsieur. *(Il sonne. Paul, complètement navré).* Mais, monsieur...

M. BALLOT. — Allons, un bon mouvement. Une poignée de main et quittons-nous amis.

A la bonne qui entre : Reconduisez monsieur, s'il vous plaît!

HERMANN CHAPPUIS.

On hommo bin avezâ.

On dit que ne faut jamé reinvoyi ào leindéman cein qu'on pào férè lo dzo mémo ; et se cein est veré quand s'agit dè ramassâ on tsai dè recoo, ào dè vouagnì dâi râvès, cein pào étrè veré assebin po dâi z'afférès coumeint cein que vo vé contâ.

Lâi a dâi dzeins qu'ont adé fauta d'ardzeint, et que sè geinont pas d'allâ ràocanâ decé, delé, po ein eimprontâ. L'ont soveint dâo refus ; mâ se cauquon lào prétè, cé ardzeint, que lào z'a pou cotâ, est vito légumâ. Clliâo que travaillont et qu'ont vretabliameint fauta, trâovont adé dâi brâvès dzeins po lào teindrè on coup dè man ; mà y'ein a tant d'autro, qu'ont lè coûtès ein long et qu'âmont bin vivrè et bin s'amusâ sein s'escormantsi dè travailli que ne faut pas étrè mau l'ébàyâ s'on lào refusè, kà ne sont jamé pressâ po reindrè. L'est veré que bin soveint cein lào z'est molési ; mâ portant quand on vo fâ on serviço, lo mein qu'on pouéssè férè, c'est d'étrè dè parola.

On individu dè cllia sorta qu'avâi einviâ d'avâi onna ceintanna dè francs, s'ein va lè démandâ à eimprontâ à n'on bon pàysan, on hommo qu'étâi gaillâ serviablio, mâ qu'étâi recta po lè z'afférès, et qu'étâi sein pedi s'on lâi manquâvè dè parola. Quand l'autro lâi démandà cllia somma, lo pàysan, que cognessâi lo tabà, et que savâi que stu compagnon avâi dza soveint eimprontâ sein jamé reindrè, sè peinsâvè prâo qu'on iadzo l'ardzeint bailli, lo lulu, qu'étâi on « vive la joie » ne sè volliâvè pas trâo eincousenà po lo reindrè. Et coumeint ne sè tsaillessâi pas dè lâi prétâ, ye lâi fâ :

— Attiutà, me n'ami! Se vo préto clliâo ceint francs, ne su pas su dè lè revairè d'on momeint, kà ye sé que vo n'amâ pas reimborsâ, ni payi, et se su d'obedzi dè vo remettrè âo protiureu, ne veint no brouilli à moo. Ora, se ne vo lè préto pas, vo z'étès dein lo cas dè vo fatsi et ne veint no brouilli quant mémo. Aprés tot, y'âmo atant mè brouilli avoué vo tot lo drâi, cein ne mè vâo pas atant cotâ.

Et lâi a refusâ lè ceint francs tot net, que l'a étà pe su dè ne pas lè paidrè.

Ménagerie Pianet. — On sait que cette ménagerie est une des plus importantes et des plus belles qui voyagent en Europe. Installée sur la place du Flon, dans une halle de 60 mètres de long, l'ensemble de ses cages, peuplées de superbes fauves, offre un coup d'œil fort intéressant. Rien de plus émouvant que les exercices exécutés par ces terribles hôtes sous la cravache de M. Pianet ; rien de plus charmant et de plus doux qu'une nombreuse famille de lionceaux qui jouent ou se dorlotent, sans trop se préoccuper des nombreux curieux groupés en cet endroit. Plus loin, les tours d'adresse de l'éléphant, qui mendie des friandises dans son entourage, et les espiègleries des singes, font le bonheur des enfants. — Il y avait foule jeudi, à la première représentation. Il en sera sans doute ainsi chaque soir.

Souscription en faveur des victimes de l'orage du 2 juin, à Lausanne et dans les environs.

Liste précédente, 324 fr. — Mlle Bolomey, à Bucarest, 3 fr. — M. Perret, à Monville (Loire-Inférieure), 3 fr. 80. — Mme van der Bellen, à Narva (Russie), 3 roubles, moins le change, 7 fr. 50. M. F. Streit, Berne, 10 fr.

Total : 348 fr. 30.

Question posée par M. F., à Cossonay : *Quelle ressemblance y a-t-il entre le Flon et l'armée des Alliés à Waterloo?*

Prime : Une brochure.

L. MONNET.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS
Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.
DUVOISIN & BORNAND, *Success. de J. Guilloud*,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.